



AMBASSADE DE SUISSE
EN FRANCE

R.P. no. 9 - SO/md

Zürcherhölle
14. III. 62
Falick

Simulation

W.

Paris, le 5 mars 1962.

CONFIDENTIEL

Monsieur F.T. Wahlen
Conseiller fédéral
Chef du Département politique
B e r n e

Monsieur le Conseiller fédéral,

Le Président de la République m'a reçu le 1er mars, à 15.30 heures. De l'accent qu'il a placé sur les divers problèmes, j'ai retiré :

a) Sa conception personnelle qu'il faut répondre à toute "tracasserie", provoquée à l'Occident par l'URSS, par des tracasseries correspondantes, dont l'Occident a les moyens.

Il en résulte qu'il n'y a pas de raison de faire des concessions sur les droits actuels des Puissances occidentales à Berlin. Ni de négocier, aussi longtemps qu'on ne peut envisager un arrangement qui ait pour but une consolidation équilibrée de la situation, et non pas un affaiblissement progressif des positions occidentales.

b) La construction de l'Europe est progressive. Elle doit s'étendre à tous les domaines. Elle ne peut être que l'oeuvre des Gouvernements. Elle doit mener à une "Confédération".

Les difficultés actuelles dans la Commission Fouchet sont dues aux réticences des Pays-Bas et de M. Spaak. Dans



- 2 -

le cas hollandais, il s'agit d'une sorte de complexe d'infériorité, injustifié, puisque la "Confédération" n'a pas pour but de léser les intérêts des Pays-Bas.

Les Anglais ne pourront entrer dans le système que s'ils y entrent comme les Six l'entendent, et non pas comme l'entendent les Anglais.

c) Face à la menace du bloc communiste, cette construction politique n'a de sens que si elle est complétée par une défense européenne, y compris une force de frappe sous contrôle français, mais appuyée par les autres partenaires intéressés et en premier lieu par l'Allemagne.

J'ai consigné ces points en annexe, comme pouvant être intéressants dans l'état actuel des problèmes européens et internationaux.

Veillez agréer, Monsieur le Conseiller fédéral, l'assurance de ma haute considération.



A. SOLDATI.